



## Sur le chemin difficile de la création

### Description

Il y a pratiquement 10 ans, je commençais à travailler dans le secteur du spectacle vivant. On entendait par-ci, par-là, une inquiétude germer au sein des compagnies de théâtre, de danse, celle du manque de moyen pour la création.

10 ans après, le constat est que les compagnies sont au bord de l'asphyxie économiquement et que la création, pour répondre à certains dictats de diffusion, s'en trouve appauvrie. Ce petit texte vous présente de façon très large ce que peut être le chemin difficile que devra accomplir une compagnie qui veut créer son spectacle. Et comme toujours, un cas pratique en fin de texte avec la compagnie Théâtre Chatbus, basée à Pau.

### Au départ là où il est?

Si l'on prend la totalité des créations d'une compagnie, on peut voir en filigrane le fil rouge qui anime son esprit créatif. Ce sera pour certains un sujet récurrent, pour d'autres un auteur, des textes dramatiques.

Quand le sujet de la nouvelle création est bien défini et est imaginé, on peut se dire qu'il s'est passé au moins 1 an, voir 2 ans, entre la petite idée au coin de la tête et le travail qui a commencé. C'est au moment où les idées deviennent plus claires que l'on part à la recherche d'aides à la création.

### La recherche aux aides, un vrai casse-tête!

Si on tend à faire aujourd'hui des créations pluridisciplinaires, c'est-à-dire mêlant théâtre, danse, cirque, chant, les demandes d'aides, elles, ne le sont pas. Chaque catégorie de spectacle vivant a son dossier de demande d'aides.

Les aides recouvrent différentes appellations : aide à la création de textes dramatiques pour le Centre National du Théâtre ([cnt](#)), Demande d'aide à l'écriture pour le théâtre, la danse, le cirque auprès de l'association Beaumarchais-SACD ([beaumarchais-sacd](#)), des aides régionales (Arcadi pour l'Île de France, par exemple).

On parlera plutôt de subventions pour les Directions Régionales des Affaires Culturelles ([DRAC](#)). Bien sûr, il ne suffit pas de demander pour avoir. Il faut accompagner sa demande d'un dossier

descriptif de la création en comparaison. Ce dossier sera soumis à la commission en charge d'étudier la demande. Les demandes d'aides sont annuelles dans la plupart des cas et ne peuvent être répétées si la compagnie en a déjà bénéficié d'une (par exemple pour la SACD-Beaumarchais).

**Les aides et subventions ne couvrent pas l'intégralité de la production, donc, on recherche des coproductions. Et c'est un vrai casse-tête (bis repetita)!**

La coproduction peut être soit financière (il ne faut pas s'attendre à ce que les théâtres, scènes nationales ou autres lieux vous versent des milliers d'euros : pour un ordre d'idée si il y a 5 ans, un lieu vous aidait à hauteur de 5 000 euros, actuellement, on se situera plus près de 2 000 voire 1 500 euros) ou bien elle se traduit par un accueil plateau (le lieu met à votre disposition l'ensemble de son espace pour que la compagnie travaille en direct, teste, cherche sa créativité).

Pour pallier au manque de moyens financiers, les compagnies font aussi appel au crowdfunding, qui est un appel à la finance participative (les plateformes kisskissbankbank, ulule et mymajorcompany sont les plus connues).

**Une fois les aides validées, les coproductions trouvées, reste la diffusion de l'œuvre!**

Pour la plupart des compagnies (les plus petites), un spectacle créé aujourd'hui est visible dans le plus grand des cas 2 à 5 fois (et là, je suis large). Si vous êtes de notoriété grandissante, que des scènes nationales ou autres lieux institutionnalisés vous ont adoubés, vous aurez la chance d'être plus exposés aux yeux des publics puisque vous ferez partis du réseau. Mais les places sont très chères et très convoitées. Et si, en plus de tout cela, on ajoute l'aspect achat de spectacle et rentabilité, les directeurs de lieux vont plutôt aller voir du côté des grosses machineries qui feront le plein.

**D'où cette inquiétude pour la création!**

Parce que lorsque vous prenez différents programmes de théâtres de scènes nationales, de théâtres municipaux, de théâtres nationaux, on peut voir les mêmes compagnies programmées, laissant peu de place à de nouvelles têtes sous prétexte que ces propositions ne feront pas le plein. Les programmes de saison théâtrales deviennent homogènes, plats, sans réels enjeux de programmation. Ils sont standardisés, en quelque sorte.

Je ne jette pas la pierre à ces lieux puisque je les fréquente, mais il est vrai que l'on retrouve la plupart du temps les mêmes noms, de lieux en lieux!

Si les lieux institutionnalisés doivent répondre à un cahier des charges précis et qu'ils mettent dans la balance du choix *spectacle et rentabilité*, certains lieux pourraient prendre des risques tout en mixant une programmation de découvertes et de spectacles plus grand public (spectacle du privé, pour ne pas les citer). Je pense notamment aux théâtres municipaux, qui par peur de déplaire et par manque d'expertise, ne proposent que du pur divertissement. Bien que que l'humour et autres pièces de théâtres avec de grosses têtes d'affiche ne fassent pas de mal, c'est ignorer la place de la création théâtrale dans son intégralité.

Je n'évoquerai pas ici les salles de spectacles dédiées aux one-man show ou autres pièces de boulevard puisque leur créneau est défini à l'avance (sur Avignon, [Théâtre de l'Observance](#), [Le Paris](#))

Fort heureusement, certains lieux ont choisi d'être porteur de nouvelles formes scéniques, comme la plateforme La Panacée à Montpellier, ou bien de ne programmer que des propositions sur un certain créneau comme le Chai du Terral-St Jean de Védas qui s'oriente vers les arts matériels loin des programmes de scènes nationales!

Ces lieux donnent alors la sensation d'une certaine liberté.

Mais n'est-ce pas dans la liberté que la créativité peut s'exprimer ?

## Cas pratique

Je me suis entretenu au téléphone avec une jeune compagnie basée à Pau, [la compagnie Théâtre Chatbus](#) d'Olivier Chambon et de Valérie Leconte. Récit :

Voici ce que nous avons vécu l'année dernière au moment notre dernière création « La pluie » de Daniel Keene.

Le tempo pour créer, entre l'idée de départ et la première représentation, s'étend de 2 ans minimum et peut aller jusqu'à 4 ans. Cela dépend en fait du réseau de diffusion dans lequel tu te trouves.

Lorsque nous sommes partis à la recherche d'aides, nous nous sommes rapprochés d'une scène conventionnée pour la marionnette et nous n'avons pas eu l'opportunité de travailler ensemble sur ce projet pour des raisons de dates.

Il y a eu une autre demande qui a trouvé une issue favorable :

Nous avons reçu 1500 euros, d'une scène de pays, pour une semaine de résidence pour 2 personnes, un volet médiation (cela se traduit comme ceci : la compagnie accorde un temps de visibilité au public du lieu d'accueil à la sortie de résidence en ligne générale) et 3 pré-achats. Tout cela dans un schéma départemental.

Pour notre dernière création, il y a eu 14 représentations en pré-achats avant la création. Ceci est le signe que ce projet a plu et su attirer les diffuseurs. C'est effectivement bien, mais pour arriver à cela, il faut vraiment ramer.

Quelque soit le partenaire (Ville, Département ou lieu de programmation), la création n'est jamais prise en compte dans les aides qui sont attribuées.

Laurent Bourbousson

## CATEGORY

1. Les retours

## Categorie

1. Les retours

## date créée

2014/05/31

## Auteur

laurent-bourbousson